

Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse de septembre 2012—N°42

Les herbicides se retrouvent dans l'eau



Lors de la mise à jour de l'inventaire de terrain, nous constatons encore trop souvent des épandages d'herbicides le long des ruisseaux ou dans les filets d'eau. Pour rappel, l'utilisation de pesticides dans les filets d'eau et au

bord des cours d'eau est **totalelement interdite**, est nocive à la vie dans les cours d'eau et n'est pas sans danger pour celui qui l'épand.

Action 878

Sensibiliser les particuliers qui déposent les tontes de pelouse sur les berges dans leurs propriétés.



Les riverains du ruisseau du Leupont à Vesqueville (commune de Saint-Hubert) ne déposent plus leurs tontes de pelouse au bord de celui-ci. C'est non seulement esthétiquement plus joli mais également plus écologique car rappelons-le, les déchets de pelouse :

- **polluent la rivière**, ils contribuent à la **pollution organique** et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène);
- **provoquent une baisse de biodiversité** (colmatage du lit du cours d'eau, prolifération d'orties, liserons, plantes invasives);
- peuvent menacer la stabilité des berges ;
- peuvent entraver le bon écoulement des eaux;
- peuvent attirer des animaux indésirables.

Nettoyage de la Lesse

Avis aux courageux : rendez-vous le **samedi 22 septembre à 14h devant l'église d'Anseremme** pour un nettoyage des berges de la Lesse. Venez nombreux!

Organisation: Contrat de rivière Haute-Meuse & ville de Dinant

Saviez-vous que...

A l'heure de la rentrée des classes, il est toujours bon de rappeler quelques bonnes habitudes à nos enfants, notamment concernant leur collation :

- L'eau du robinet est le meilleur choix car elle ne nécessite pas d'emballage et elle est bien moins chère.
- La gourde d'eau : choisissez-la bien solide et rappelez à votre enfant qu'il peut aussi la remplir au robinet en cours de journée.
- Pour les plus petits, les gobelets réutilisables sont plus pratiques que la gourde, parfois difficile à dévisser-revisser.

Source : AIVE, *L'air de rien consommez malin*, nov 2011

Action 001

La cellule de coordination a organisé pour la première fois cet été une campagne d'arrachage de balsamines de l'Himalaya, afin de tenter d'arrêter sa progression là où cela paraît encore possible :

- sur l'Almache - suite à une suggestion du Syndicat d'Initiative de Daverdisse
- sur la Lesse en amont de Chanly - suite à une demande de la société de pêche « La Truite Fario » de Resteigne qui réalise déjà ce travail depuis plusieurs années jusque Belvaux.

(D'autres cours d'eau comme la Lomme sont tellement envahis qu'il est difficile voire impossible d'envisager une telle campagne d'arrachage).

Deux passages ont été effectués cet été: le premier ayant pour but un arrachage massif et un stockage en tas, le second pour vérifier le séchage des tas et l'arrachage des plants ayant échappés au premier passage.

Les sociétés de pêche, particulièrement bien placées pour collaborer à ces campagnes d'arrachage, ont été sollicitées et sensibilisées aux dangers de cette prolifération.

Cette action est à poursuivre pendant plusieurs années consécutives, nous vous donnons donc déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle saison d'arrachage.

Merci à nos partenaires (DNF de Libin, SI de Daverdisse, Life-Lomme, Life-Papillon,...) et à tous les bénévoles pour leur coup de main précieux et leur efficacité.



Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

info@crlasse.be

www.crlasse.be